

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 11 juin 2020

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Neutralisation d'une fuite de Gasoil sur un bac de stockage du dépôt GDH Frontignan

La société GDH/BP a informé les services de l'État, lundi 8 juin en fin d'après-midi, de la mise en évidence d'une fuite sur un bac stockant du gasoil au sein de son dépôt pétrolier de Frontignan.

Cette fuite, qui se situait en fond de bac, a été rapidement maîtrisée. Elle s'est traduite par une imprégnation des terrains supportant le bac et l'écoulement du gasoil vers le bassin de collecte prévu pour récupérer tout liquide souillé répandu. La vidange du bac en cause a été immédiatement entamée.

Dès le 9 juin, une visite du site a été réalisée par l'inspection des installations classées/DREAL Occitanie, sous l'autorité du préfet de l'Hérault. A l'issue de cette inspection et compte tenu des constats effectués, le Préfet de l'Hérault a pris un arrêté de mesures d'urgence imposant la mise à l'arrêt immédiat du bac en cause et son expertise ainsi que des mesures de surveillance renforcée des installations connexes et des équipements de sécurité associés.

A ce jour, les investigations sur le site n'ont pas mis en évidence de conséquence sur l'environnement. Un programme renforcé de surveillance de la qualité des eaux souterraines et superficielles au droit du site sera toutefois mis en œuvre sans délai.

La remise en service du bac concerné est conditionnée à l'approbation préalable du préfet, au vu des résultats des diverses investigations techniques qui auront été menées par l'exploitant sous la surveillance de la DREAL.

Ce dépôt est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) relevant du régime SEVESO. Retrouvez davantage d'informations sur les établissements classés SEVESO :

<https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/installations>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/risques-technologiques-directive-seveso-et-loi-risques>